

Jeunes

INTERCLUBS JEUNES

Résultats sur le site de la Ligue

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement des épreuves fédérales par équipes.
Les modifications des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Clubs : clubs de la Ligue Auvergne avec terrain qui s'engagent

- à participer à la promotion/division Jeunes 2009;

- à pratiquer la réciprocité et à accueillir gratuitement les rencontres avec tout autre club participant à cette même épreuve.

Pour les joueurs (joueuses): membres du club qu'ils représentent (Licence Lien 1 active)

2 joueurs de moins de 13 ans

1 benjamin ou benjamine

1 minime garçon ou fille

1 joueur (joueuse) de catégorie LIBRE. Il (elle) doit être professionnel(le) (stagiaire BP en formation dans le club) ou amateur classé. Il est conseillé de faire jouer un jeunes (-18ans) en priorité.

Tous ces joueurs sont licenciés de l'année en cours, avec certificat médical enregistré.

Il n'est pas nécessaire que les joueurs d'une équipe soient les mêmes à chaque rencontre. Surclassement d'un jeune **DANS LA CATÉGORIE IMMÉDIATEMENT** au-dessus (un poussin en Benjamins ou/et un benjamin en Minimes)

Les catégories des joueurs sont celles de n'année en cours.	Catégorie	Nombre	Garçons	Filles
	MOINS DE 13 ANS	2	Pas d'index requis	
	BENJAMINS	1	classé	
	MINIMES	1	classé	
	LIBRE (Priorité aux Jeunes)	1	classé	

2. FORME DE JEU D'UNE RENCONTRE

Equipe de 5 joueurs, Match Play brut / 1 greensome moins de 13ans et 3 simples (1 Benjamin - 1 Minime - 1 catégorie libre) / 9 trous.

Les capitaines sont invités à donner les 3 feuilles de matches à l'issue de la réunion des capitaines; il y a toujours possibilité de modification jusqu'à 15min avant chaque tour. Pas besoin de fournir de feuille de composition d'équipe.

3 points par match gagné

2 points par match partagé

1 point par match joué mais perdu

0 point par match perdu par forfait

Le total des points par match donnera le résultat de la rencontre.

NB: Dans le cas où un club, lors d'une rencontre ne pourrait présenter 1 joueur répondant aux conditions de participation, il est conseillé à ce club de présenter à sa place un autre joueur de la catégorie de son choix. Le match de ce joueur sera perdu d'office.

3. ENGAGEMENTS

L'inscription d'une équipe est à envoyer à la Ligue Auvergne – La bruyère des Moines – 63870 ORCINES, avant le 15 octobre. Une seule équipe par Club. Le tableau des matches sera diffusé vers le 20 Octobre pour un premier match le dimanche 16 Novembre 2008.

4. POTENTIEL

Selon le potentiel de vos clubs au 1er septembre 2008 (catégories 2009), 10 clubs peuvent s'inscrire à cet interclubs: CEYRAT, CHAMBON SUR LIGNON, CHARADE, MONTPENSIER, PUY EN VELAY, RIOM, STE AGATHE, VAL ST JEAN, VICHY, et VOLCANS

5. DEROULEMENT

Forme, lieu(x) et dates des rencontres à déterminer en fonction du nombre de club inscrits.

CADETS: Uniquement les joueurs jouant au moins une rencontre dans la journée sont autorisés à cadyer.

REPAS : Chaque club doit prévoir de venir avec les paniers repas de ses jeunes. Seules des boissons seront en vente au bar du club.

Les chariots sont interdits excepté pour les catégories enfants et poucets; Les Départs ont lieu sur tapis.

ACCOMPAGNATEURS : Les accompagnateurs encadrent leurs jeunes (s'assurent entre autres que chaque jeune connaît son trou de départ pour chaque tour et qu'il est en place au moment du coup de corne!). Les accompagnateurs ne sont pas autorisés à entrer sur les greens!

Une rencontre gagnée = 3 points,
Une rencontre partagée = 2 points,
une rencontre perdue = 1 point,
une rencontre perdue par forfait = 0 point.

Un forfait jusqu'à la veille de l'épreuve = 0 pt et 3 points pour l'équipe adverse.

Un forfait constaté le jour de l'épreuve = 0 point + sanction de Ligue; 3 points pour l'équipe adverse.

RECOMMANDATIONS (R33) :

Une semaine avant la rencontre, le club contacte les clubs concernés et s'assure de leur participation.

- l'avant-veille de la rencontre le Comité d'épreuve contacte les clubs et, si le terrain n'est pas jouable, annule la rencontre. Il en réfère à la Ligue qui déterminera une nouvelle date et/ou un nouveau lieu.

- le jour de la rencontre le Comité de l'épreuve s'assure que le terrain est jouable, et s'il ne l'est pas, il prévient les capitaines des équipes le plus tôt possible pour leur éviter de faire le déplacement.

6. DEPARTAGE POUR LA PREMIERE PLACE

A égalité de point, le départage se fera de la façon suivante:

- 1- sur le nombre de rencontres remportées,
- 2- sur le vainqueur de la/des rencontre(s) ayant opposé les deux clubs à égalité de points,
- 3- sur le vainqueur du/des greensome(s) ayant opposé les deux clubs à égalité de points,
- 4- sur le plus grand nombre de greensomes remporté,
- 5- sur le cumul des points des rencontres,
- 6- sur le nombre de matchs gagnés,
- 7- par tirage au sort.

7. COMITE DE L'EPREUVE, DEPARTS, REUNION DES CAPITAINES

Constitué de 2 personnes effectivement présentes et d'un Organisateur de Tournoi de Club.

Départs le Dimanche aux dates indiquées à partir de 10h00. CF tableau des matchs.

REUNION DES CAPITAINES :

objectif : gestion sportive de l'épreuve. Elle aura lieu à 9h30 en présence des capitaines uniquement ; ils sont obligatoirement choisis parmi les JEUNES joueurs .

Ne pas la confondre avec la réunion des accompagnateurs que nous programmons juste après (9h45); objectif : gestion logistique de l'épreuve.

8 PRIX

Coupe confiée pendant un an à la première équipe, qui se chargera de la gravure. La participation à cette épreuve comptera pour le challenge société Général 2009. Cf. Barème des points qui figurera dans le vademecum de la Ligue 2009.